



# REPÉRAGE DES FRAGILITÉS

PF-F004 V6 25/08/2024

L'identification des personnes âgées fragiles ou à risque de fragilité avec une évaluation et une intervention ultérieures appropriées constitue la pierre angulaire de la médecine gériatrique et des soins de qualité



## TOUT PUBLIC

En institution et domicile



14H

Soit 2 jours



## MÉDECIN

Assure la formation



1 150 € / JOUR

Soit 2300€ la session



## RÉFÉRENT HANDICAP

Véronique Racine



## PRÉ REQUIS :

Travailler dans l'accompagnement de personne en perte d'autonomie

## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre la fragilité et les pertes d'autonomie chez le sujet âgé afin être capable de les repérer
- Favoriser le soutien et le maintien à domicile des personnes âgées en améliorant la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur le « repérage des risques de perte d'autonomie pour les personnes âgées »

## CONTENU :

- Le vieillissement normal et pathologique. Définition de fragilité.
- Quelles sont les situations à risques ?
- Peut-on repérer les risques de fragilité ?
- Les thèmes principaux d'analyse des déterminants de santé
- Prévenir la fragilité au quotidien

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES PARTICIPATIFS :

- Chaque apprenant exprime ses attentes, ses expériences et ses questionnements.
- Apports théoriques.
- Exercices pratiques individuel et/ou en groupe.
- Partage d'expériences et réflexions.

## MODALITÉS :

- DÉROULEMENT : en présentiel ou mixte.
- ÉVALUATION : de vos attentes en amont + des connaissances et des compétences pré test / post test.
- FIN DE FORMATION : nous vous remettons une attestation de participation et d'acquisition des connaissances / compétences.

Le programme détaillé vous sera communiqué après validation de votre inscription, conformément aux critères de l'indicateur 1 du référentiel Qualiopi.



# REPÉRAGE DES FRAGILITÉS



EN CONFORMITÉ AVEC LE RÉFÉRENTIEL HAS – ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE : ENCOURAGER ET MAINTENIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

## FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS :

Elle permet aux professionnels de différents établissements de se rencontrer et de partager leur expérience, tout en améliorant leurs compétences professionnelles.

## FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENTS :

Elle est construite selon les attentes et besoins de l'établissement, permet de travailler sur les documents et/ou matériel internes en appui de la formation pour accompagner les équipes dans leurs montées compétences.